



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lignes

Question orale n° 1194

Texte de la question

M. Jean-Paul Chanteguet interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur l'avenir de la ligne métrique dénommée Le Blanc-Argent qui relie Salbris à Luçay-le-Mâle. En effet, suite à des mesures effectuées en octobre 2009, la circulation ferroviaire a été interrompue sur le tronçon Valençay-Luçay-le-Mâle et la vitesse d'exploitation a été ramenée de 70 à 40 km/h sur le reste du tracé. Pourtant plus de 400 000 personnes utilisent chaque année ce moyen de transport. La région Centre a investi plus de 18 millions d'euros dans cette ligne et le matériel qui y circule. Elle a également provisionné une enveloppe de 4 millions pour les travaux futurs. La SNCF et RFF ont semble-t-il indiqué qu'ils n'entendaient pas fermer cette ligne. Une étude devait être remise fin septembre pour déterminer les choix techniques à mettre en oeuvre pour permettre de rétablir une vitesse d'exploitation satisfaisante et pour établir un calendrier de réalisation des travaux. Il lui serait donc agréable de disposer d'informations précises sur l'état d'avancement de cette étude, sur les décisions qui seront prises et sur le montage financier envisagé. Il aimerait notamment savoir si les collectivités territoriales seront sollicitées pour financer les travaux nécessaires.

Texte de la réponse

LIGNE FERROVIAIRE SALBRIS - LUÇAY-LE-MÂLE

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Paul Chanteguet, pour exposer sa question, n° 1194.

M. Jean-Paul Chanteguet. Ma question, qui s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des transports, concerne l'avenir de la ligne métrique dite du Blanc-Argent, qui relie Salbris à Luçay-le-Mâle.

En effet, à la suite de mesures prises en octobre 2009, la circulation ferroviaire a été interrompue sur le tronçon Valençay - Luçay-le-Mâle, dans le département de l'Indre, et la vitesse d'exploitation ramenée de 70 à 40 kilomètres-heure sur le reste du tracé. Pourtant, plus de 400 000 personnes utilisent chaque année ce moyen de transport.

La région Centre a déjà investi plus de 18 millions d'euros dans le financement de cette ligne et du matériel qui y circule. Elle a également provisionné une enveloppe de 4 millions pour les futurs travaux. De surcroît, la SNCF et RFF ont indiqué qu'ils n'entendaient pas fermer la ligne. Une étude devait être remise fin septembre pour déterminer les choix techniques à mettre en oeuvre afin de rétablir une vitesse d'exploitation satisfaisante et pour arrêter un calendrier de réalisation des travaux.

Il me serait donc agréable de disposer d'informations précises sur l'état d'avancement de cette étude, sur les décisions qui seront prises et sur le montage financier envisagé. J'aimerais notamment savoir si les collectivités territoriales seront sollicitées pour financer les travaux nécessaires, et si oui, pour quel montant.

Mme la présidente. La parole est à M. Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé du logement.

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État chargé du logement*. Monsieur le député, vous évoquez les ralentissements intervenus sur la ligne ferroviaire du Blanc-Argent depuis juin dernier et l'interruption de la circulation sur la section Valençay - Luçay-le-Mâle en 2009, ainsi que la mise en place d'une desserte routière de substitution. Je voudrais tout d'abord souligner que les travaux d'urgence entrepris par RFF et la SNCF ont permis de

cantonner l'interruption de circulation à l'extrémité de la ligne. Cependant, l'état de la voie et sa dégradation rapide ont imposé de réduire la vitesse et conduisent RFF à envisager un renouvellement en profondeur de l'infrastructure.

Une étude d'expertise de la ligne avait été commandée par les services du ministère il y a quelques mois. Elle a été présentée aux collectivités locales par RFF en octobre 2010. Les travaux nécessaires sont aujourd'hui estimés à 18 millions d'euros pour la section Salbris-Valençay.

Les priorités en région Centre n'ont toutefois pas permis de retenir la ligne du Blanc-Argent dans l'état actuel du contrat de projet État-région. Un financement spécifique associant RFF et les collectivités locales doit donc être recherché.

Une première réunion s'est tenue à cet effet le 26 novembre dernier et, sous réserve d'économies à rechercher et compte tenu des participations à hauteur de 4 millions de la région et de RFF, le montant restant à la charge des autres collectivités locales serait de l'ordre de 6 millions d'euros. Les consultations vont se poursuivre pour confirmer ces participations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

Circonscription : Indre (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1194

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13063

Réponse publiée le : 8 décembre 2010, page 9008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 novembre 2010